

**M. Stupich:** Monsieur le Président, je ne dis pas que le ministre était absent lorsque j'ai soulevé cette question auparavant, mais je dirais qu'un autre ministre a répondu en son nom.

**Des voix:** Bravo!

#### LE RESPECT DES RÈGLEMENTS DE LA PÊCHE

**M. David D. Stupich (Nanaïmo—Cowichan):** Monsieur le Président, selon les propres évaluations du ministre, son ministère n'a pas suffisamment de bâtiments côtiers pour faire respecter nos règlements de pêche sur la côte est et sur la côte ouest du Canada.

Nous apprenons aujourd'hui que le gouvernement supprime progressivement sa flotte d'avions de patrouille des pêcheries de l'Atlantique. Comment le ministre des Pêches et des Océans peut-il croire que ses exigences limitées en matière de débarquements de poisson seront respectées si nous n'avons pas suffisamment de patrouilles pour surveiller nos côtes? Sans surveillance efficace, comment peut-il être sûr qu'il n'y aura pas de ventes directes de poisson aux Américains sur les bancs de pêche?

**L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans):** Monsieur le Président, je demande au député, qui devrait pourtant savoir de quoi il retourne, de ne pas sonner inutilement l'alarme ni d'exagérer quand il parle de l'engagement du gouvernement de doter notre pays des moyens scientifiques nécessaires pour faire respecter nos règlements et assurer une bonne gestion de nos pêches côtières.

C'est pour nous doter de tels moyens que nous avons accru le budget du ministère des Pêches et des Océans durant cette période économique difficile pour faire passer le budget de 600 millions de dollars, il y a à peine quelques années, à bien plus de 750 millions de dollars, pour porter les effectifs de patrouille de la côte du Pacifique de 100 agents, dans les années 80, à plus de 150 et pour ajouter des hélicoptères et, pour la première fois, des avions de patrouille à voilure fixe pour faire respecter nos règlements et bien gérer nos pêches côtières.

\* \* \*

#### LES TRANSPORTS

##### LAIDE FÉDÉRALE À LA CONSTRUCTION DE ROUTES

**M. Jim Jordan (Leeds—Grenville):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à notre ministre des Transports qui a déclaré, d'après un article paru le 8 juin dans le *Citizen*, que le gouvernement fédéral va peut-être augmenter les fonds destinés à la construction de routes.

Le ministre donnera-t-il à la Chambre et à tout le Canada l'assurance qu'il parlait sérieusement dans sa déclaration aux journalistes et que les gouvernements provinciaux et les municipalités peuvent maintenant es-

pérer recevoir une aide fédérale pour la construction de routes?

**L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports):** Monsieur le Président, je parle toujours sérieusement quand je fais des déclarations aux journalistes ou à la Chambre des communes.

J'ai dit, et je le répète aujourd'hui, que nous travaillons au niveau fédéral avec les provinces, avec la CCATM qui est l'organisme représentant le ministre des Transports du Canada, à ce que nous appelons une politique routière nationale.

Il y a trois ou quatre phases différentes. La première s'est déroulée en 1987-1988. Nous travaillons à une autre. Nous estimons bien sûr, autant au niveau provincial qu'au niveau fédéral, qu'une politique routière nationale est possible. Il n'était cependant pas question pour nous à ce moment-là d'investir plus d'argent cette année ou l'année prochaine. Il s'agissait de définir la politique routière nationale et de collaborer à nouveau avec les gouvernements provinciaux.

##### LE TRONÇON RELIANT OTTAWA À LA ROUTE 401—LE FINANCEMENT FÉDÉRAL

**M. Jim Jordan (Leeds—Grenville):** Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire.

Elle se base sur cette réponse et sur l'article paru dans le *Citizen*, de même que sur l'annonce du gouvernement de l'Ontario, rapportée hier dans le *Recorder and Times* de Brockville, qu'une autoroute à quatre voies reliant la capitale nationale à l'autoroute 401 deviendra une réalité beaucoup plus tôt que prévu puisque les études techniques préliminaires vont commencer cette année. Le ministre nous donnera-t-il l'assurance que le gouvernement fédéral va contribuer au financement de ce projet de 340 millions de dollars qui facilitera la liaison routière avec la capitale nationale?

**L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports):** Monsieur le Président, je suis bien disposé envers le gouvernement de l'Ontario, mais je voudrais rappeler à mon honorable collègue que le gouvernement du Nouveau-Brunswick a proposé un programme de 1,6 milliard de dollars. Nous avons dit qu'il faut considérer la question dans une perspective nationale.

Je ne puis rien promettre aujourd'hui au gouvernement de l'Ontario sauf que nous travaillons tous ensemble à une politique routière à l'échelle nationale. Nous considérons qu'elle fera partie de la politique nationale des transports à l'avenir. Nous ne pourrions cependant pas promettre de fonds, et mon honorable collègue le comprendra. Quand on considère le système des transports au Canada, le gouvernement à Ottawa n'est pas prêt à y engager plus d'argent alors que nous avons nos propres obligations.